



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 1474 du 11 Avril 2019**

#### **Le Chef de l'Etat a assisté à la cérémonie solennelle d'ouverture de la Session 2019 du Sénat, à Yamoussoukro**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a assisté ce jeudi 11 avril 2019, à la cérémonie solennelle d'ouverture de la Session 2019 du Sénat, à la Fondation Félix HOUPHOUËT-BOIGNY pour la Recherche de la Paix, à Yamoussoukro.

Intervenant à cette occasion, le Chef de l'Etat a exprimé sa joie de participer à cette cérémonie qui consacre la mise en place complète du Sénat avec ses 99 membres, après la nomination le 03 avril dernier, de 33 nouveaux Sénateurs. Toute chose qui vise, selon lui, à renforcer le contrôle législatif de l'action gouvernementale, en vue d'en accroître l'efficacité et à œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité dans notre pays.

Il a indiqué que le Sénat doit contribuer à l'atteinte de l'objectif de la Constitution de la IIIème République qui est de garantir à chaque Ivoirien et à chaque Ivoirienne, le respect de ses libertés et de ses droits, quels que soient son rang social, ses origines, son ethnie ou sa religion ; en même temps qu'il permet de poursuivre l'œuvre de paix et de développement du Père de la Nation, le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY.

Pour le Président Alassane OUATTARA, le Sénat, en relation avec l'Assemblée Nationale, a pour mission principale d'assurer une plus grande rigueur dans le travail parlementaire de contrôle de l'action du Gouvernement. Il sert également de levier dans le développement de proximité de notre pays, dès lors qu'il constitue la représentation des Collectivités Locales.

A cet égard, il a indiqué que le Sénat qui est composé de personnalités d'expérience, de divers horizons professionnels ou politiques, reconnues pour leur expertise et leur compétence avérées dans divers domaines d'activités et de connaissances, constitue un cadre idéal d'échanges et de réflexions de haut niveau en vue de contribuer à la consolidation et à l'enracinement de notre jeune démocratie.

C'est pourquoi, le Président de la République a fait remarquer que la Côte d'Ivoire attend de cette Institution qu'elle apporte au Parlement les moyens de tirer profit de la richesse de la démocratie participative et de proximité.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a prodigué quelques conseils et fait des recommandations aux Sénateurs pour la réussite de leurs missions, notamment dans le sens d'une riche et étroite collaboration entre l'Assemblée Nationale et le Sénat, et a invité ses concitoyens à apporter leur soutien à cette nouvelle Institution afin de l'aider à atteindre ses objectifs, pour le renforcement de la démocratie et le développement de notre beau pays.

Avant le Chef de l'Etat, le Président du Sénat, M. Jeannot AHOUSSOU – KOUADIO a, dans son discours inaugural, salué la présence du Président Alassane OUATTARA à la cérémonie solennelle d'ouverture de la présente Session et lui a rendu un vibrant hommage.

Pour lui, en effet, la vision et la clairvoyance politique du Président de la République ainsi que ses nobles ambitions pour la Côte d'Ivoire, sont les leviers qui ont permis l'avènement effectif du Sénat dans le paysage politico-institutionnel de notre pays.

Il a ajouté que le Président Alassane OUATTARA, qui est une chance pour notre pays, a su inventer en moins d'une décennie, grâce à son génie politique et stratégique, un mécanisme propre à lui, pour redresser un pays à peine sorti de crise, pour le hisser au rang des économies les plus performantes du continent. C'est pourquoi, il a tenu à le remercier et lui témoigner toute sa gratitude pour sa « passion pour la Côte d'Ivoire » et son « engagement » en faveur des Ivoiriennes et des Ivoiriens.

Après avoir indiqué quelques axes de travail des Sénateurs au cours de la présente Session, le Président Jeannot AHOUSSOU – KOUADIO a relevé tous les acquis de la grande coalition des Houphouétistes portée par le Président Alassane OUATTARA et son aîné, le Président Henri Konan BEDIE, et en a appelé au rassemblement de tous les fils et filles de feu le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, et partant de la Côte d'Ivoire toute entière.

Au terme de la cérémonie, le Chef de l'Etat a signé le Livre d'Or du Sénat et posé pour la postérité avec l'ensemble des Sénateurs.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :** Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: [eric.dro@presidence.ci](mailto:eric.dro@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)